

Enseignement optionnel en danse

3 h/ semaine

2h de pratique et 1 h de théorie



Cet enseignement vise à développer une culture vivante et ambitieuse de la danse, accessible à tous les élèves, filles ou garçons débutants ou non.

La pratique de la danse, la rencontre avec les œuvres et les artistes, la fréquentation des lieux artistiques et culturels sont privilégiées : ceci offre un terrain de jeu et d'expériences artistiques riches et développe curiosité et esprit d'ouverture.

L'enseignement de la démarche de création s'inscrit au cœur de cette formation qui articule de manière indissociable les dimensions pratique et théorique.

Une évaluation continue, progressive et explicite des enseignements est assurée pour tous les élèves en contrôle continu. Les notes du bulletin de 1ère et de terminale sont prises en compte dans l'obtention du baccalauréat.

Les enseignements artistiques s'inscrivent pleinement dans la formation générale du lycéen. Ils participent ainsi à la construction du projet personnel de formation et d'orientation de l'élève.

Les **cours de pratique** engagent l'élève dans un travail technique, mais aussi dans un travail de recherche sur le mouvement, de composition, d'interprétation, de création...

Les **cours de théorie** permettent de donner du sens à la pratique, de s'intéresser aux artistes et aux œuvres dansées qui ont marqué l'histoire de la danse.

Partenariat

Un partenariat culturel et artistique avec le CDCN, Le Gymnase de Roubaix, La Barcarolle EPCC, spectacles vivants audomarois et le CRD contribuent pleinement à enrichir, affiner cette culture de la danse.



En classe de seconde

La danse, une approche plurielle

Il s'agit d'amener l'élève à questionner la danse à travers ses différents styles et pratiques, ses origines, ses approches techniques et esthétiques plurielles.

En cycle terminal

En classe de 1ère et terminale

Quelque soit leur parcours, les élèves peuvent choisir de débiter ou de poursuivre un parcours d'enseignement optionnel danse sur les deux années du cycle terminal ou bien d'approfondir leurs compétences artistiques au sein de l'enseignement de spécialité.

Au cycle terminal est privilégié, selon des modalités variées, la rencontre avec différents publics. Ceci permet à l'élève de développer une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec l'autre.

La danse, une expérience de l'altérité

La danse, une expérience de la transmission

Il s'agit d'amener l'élève à questionner : La danse et le corps à travers la relation à l'autre, au sein des œuvres, des démarches d'artistes ou des pratiques collectives.

La transmission d'une œuvre, d'une technique comme création d'un lien social et culturel, mais aussi comme un enjeu de mémoire, de partage et d'acquisition.